

Résultats de l'Enquête nationale sur l'alcool et les autres drogues

Une enquête nationale réalisée par Santé et Bien-être social Canada, en mars 1989, a révélé que la consommation d'alcool avait légèrement diminué au Canada au cours de la dernière décennie.

Les résultats de l'Enquête nationale sur l'alcool et les autres drogues indiquent que depuis 1979, année de la dernière grande enquête canadienne, moins de Canadiens consomment de l'alcool, qu'ils sont plus nombreux à avoir cessé de boire et que ceux qui consomment de l'alcool le font en quantités moindres.

La collecte des données s'est faite par téléphone. Au total, 11 634 Canadiens de plus de 15 ans, choisis au hasard, ont répondu aux questions.

Soixante-dix-neuf pour cent des personnes jointes ont accepté de répondre au questionnaire. Les questions portaient sur la consommation d'alcool et autres drogues, y compris les quantités consommées, les modèles de consommation et les circonstances et lieux associés à cette consommation. La consommation d'alcool Selon cette enquête, environ huit adultes sur 10 (78 %) sont des « buveurs actuels », c'est-à-dire qu'ils déclarent avoir consommé des boissons alcooliques au moins une fois au cours des 12 mois qui ont précédé le sondage. Seize pour cent sont d'anciens buveurs, c'est-à-dire qu'ils ont déjà consommé de l'alcool à un moment ou à un autre de leur vie, alors que 7 % disent n'en avoir jamais consommé.

Le pourcentage de buveurs actuels en 1989 représente une diminution de 4 % par rapport à 1978-1979 (époque d'une autre enquête de grande envergure sur la santé menée à l'échelle du Canada). Parallèlement à cette baisse, on a noté une augmentation de 12 % du nombre d'anciens buveurs.

De plus, les buveurs actuels consomment moins d'alcool chaque semaine. Une autre enquête sur la santé réalisée en 1985 par Santé et Bien-être social Canada avait révélé que la consommation moyenne était de 5,1 verres par semaine. En 1989, le buveur moyen consommait 3,7 verres par semaine, 1,4 verre de moins qu'en 1985.

Quarante-sept pour cent des buveurs actuels n'avaient pas consommé d'alcool au cours de la semaine précédant l'enquête. Cependant 38 % ont déclaré avoir pris entre une et sept consommations, 9 % entre huit et 14 consommations et 6 %, 15 consommations ou davantage. Cette plus forte consommation, attribuable à une faible proportion des buveurs actuels, gonfle la consommation moyenne hebdomadaire qui atteint les 3,7 verres par semaine.

Fait intéressant, la proportion de buveurs actuels tend à augmenter d'est en ouest, l'Île-du-Prince-Édouard enregistrant le plus faible pourcentage (64 %) et la Colombie-Britannique, le plus élevé (83 %).

Dans l'ensemble, l'enquête a révélé que les buveurs plus jeunes avaient tendance à consommer davantage d'alcool. De plus, les jeunes Canadiens consomment habituellement plus d'alcool à chacune des occasions de boire qui se présentent.

La majorité des Canadiens (77 %) ont déclaré ne jamais boire seuls ou en présence de personnes qui ne

boivent pas. Environ la moitié des répondants boivent avec des amis, et près de la moitié disent boire en compagnie de leur conjoint ou de leur conjointe.

À un moment ou un autre de leur vie, 4 % des buveurs actuels et anciens buveurs (environ 615 000 Canadiens) ont eu recours à un organisme officiel ou à un service pour les aider à résoudre des problèmes découlant de leur consommation d'alcool.

Les résultats de l'enquête indiquent également que près d'un buveur actuel sur cinq a conduit au moins une fois sa voiture après avoir consommé deux ou trois verres, au cours des 12 mois précédant le sondage. La consommation de drogues illicites Le cannabis (marijuana ou haschisch) est la drogue illicite la plus répandue: 23,2 % des Canadiens en ont déjà consommé et environ 7 % en sont des «consommateurs actuels ».

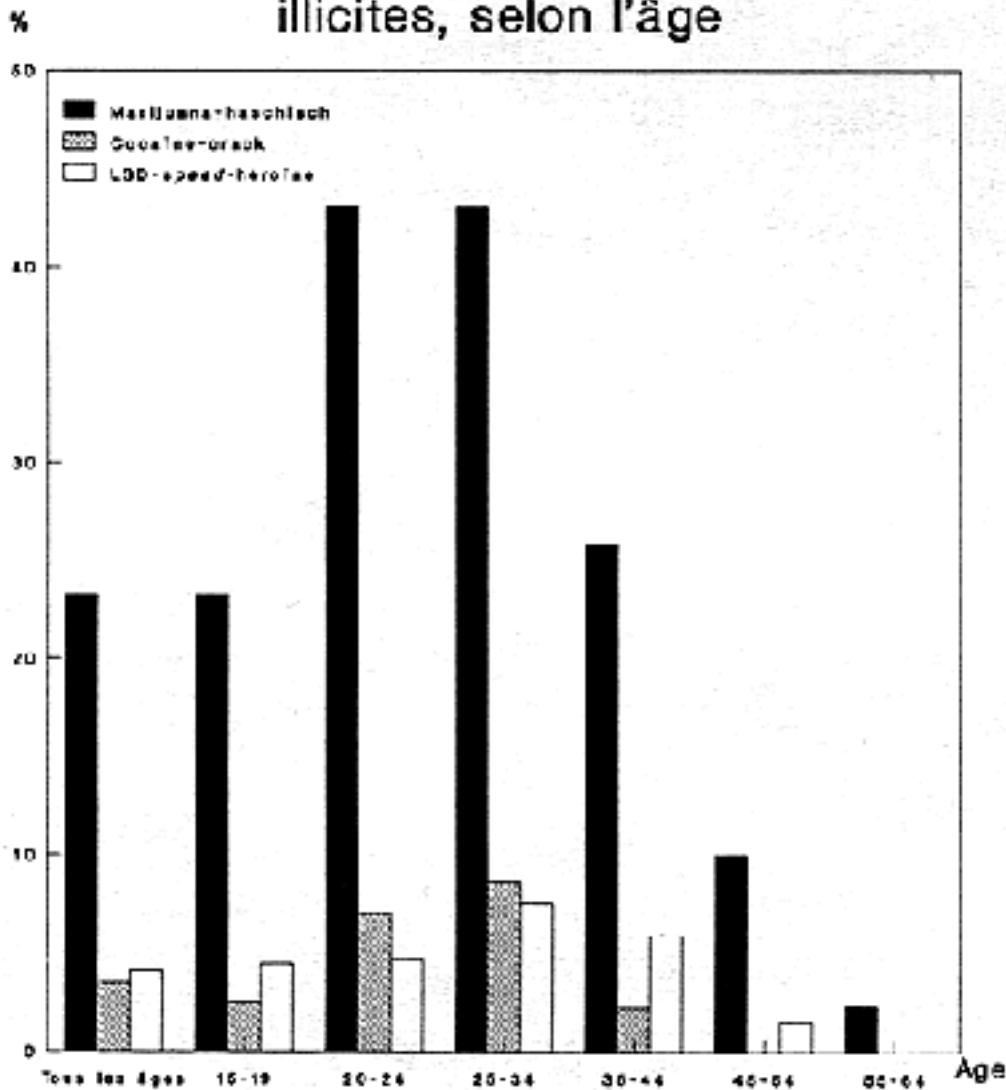
Une proportion importante des consommateurs actuels de cannabis (48,6 %) en font usage moins d'une fois par mois, 24,8 % entre une et trois fois par mois et 22,4 % une fois par semaine ou davantage. Ce sont les répondants âgés de 20 à 24 ans qui ont présentement la plus forte consommation.

Trois et demi pour cent des adultes canadiens ont déjà pris de la cocaïne ou du crack à un moment ou un autre de leur vie, et 1,4 % des Canadiens appartiennent à la catégorie des consommateurs actuels. Environ 86 Canadiens sur 1 000, âgés de 25 à 34 ans, et 70 adultes sur 1 000, âgés de 20 à 24 ans, ont fait l'essai du crack ou de la cocaïne au moins une fois au cours de leur vie.

Comme l'indique le tableau 1, environ 43 % des groupes 20-24 ans et 25-34 ans ont fait usage de marijuana ou de haschisch dans les 12 mois précédant l'enquête. C'est également dans ces deux groupes d'âge que l'on retrouve les plus forts pourcentages de consommateurs de cocaïne ou de crack. Aucune donnée n'est disponible dans trois catégories de drogues, le pourcentage de consommateurs n'étant pas significatif.

Graphique 1

Tableau 1
Pourcentage de la population ayant
déjà consommé certaines drogues
illicites, selon l'âge



Source : Santé et Bien-être social Canada, *Enquête nationale sur l'alcool et les autres drogues*, Canada, 1989

Enfin, l'enquête s'intéressait aussi à la consommation de LSD, de *speed* ou d'héroïne. A un moment ou l'autre de leur vie, 4,1 % des Canadiens en ont fait l'essai au moins une fois.

Dans toutes les catégories de drogues illicites étudiées, la proportion d'anciens consommateurs dépasse de loin la proportion de consommateurs actuels. Contrairement à la consommation d'alcool, un parallèle avec d'autres études permet de penser que les habitudes de consommation de drogues au Canada n'ont pas beaucoup changé au cours des quatre dernières années. La consommation de drogues licites Dans les 30 jours précédant l'enquête, 5 % des personnes interrogées avaient consommé des narcotiques vendus uniquement sur présentation d'ordonnances comme la codéine, la morphine ou le démérol. Dans chaque groupe d'âge, davantage de femmes que d'hommes ont fait usage de ces médicaments. Les résultats de l'enquête révèlent également des taux plus élevés de consommation chez les répondants anglophones.

Une proportion de 3,6 % des répondants disent avoir pris des somnifères durant les 30 jours qui ont

précédé l'enquête. Cette consommation était plus forte chez les francophones et particulièrement chez les francophones vivant au Québec.

Dans les 30 jours précédant l'enquête, 3,1 % des répondants ont fait usage de tranquillisants. Les taux les plus élevés de consommation se retrouvent chez les femmes, surtout les femmes âgées et les veuves, chez les Canadiens à faible revenu ou peu instruits ainsi que chez les répondants francophones.

Vingt-deux pour cent des Canadiens ont avoué avoir un ami ou une amie souffrant de toxicomanie latente, 14 % ont indiqué qu'un proche ou un membre de leur famille était aux prises avec ce genre de problème et 11 % connaissaient un collègue dans la même situation. L'opinion publique canadienne Les résultats de l'enquête démontrent que la majorité des répondants sont soit satisfaits des politiques actuelles en matière d'alcool et de drogues soit désireux de voir s'accroître les efforts en vue de prévenir les problèmes d'alcool et de drogues.

Une forte majorité des répondants estiment qu'il faudrait multiplier les activités de prévention et de traitement et qu'il faudrait, par exemple, déployer davantage d'efforts pour empêcher que l'on serve des personnes déjà ivres, intensifier les programmes de lutte contre l'abus de l'alcool et des drogues, apposer des étiquettes de mise en garde sur les boissons alcooliques et accroître la publicité gouvernementale contre l'alcoolisme.

La moitié de l'échantillon croit qu'une personne trouvée en possession de marijuana devrait avoir un casier judiciaire; plus du tiers s'oppose à cette mesure. Condamnation pour infractions liées à la drogue Aucune des questions de l'enquête ne portait sur les condamnations, mais des données antérieures fournies par Santé et Bien-être social Canada indiquent qu'en 1985, 22 510 personnes ont été condamnées pour possession et(ou) trafic de cannabis, 2 218 pour la cocaïne, 256 pour l'héroïne et 1 557 pour des hallucinogènes.

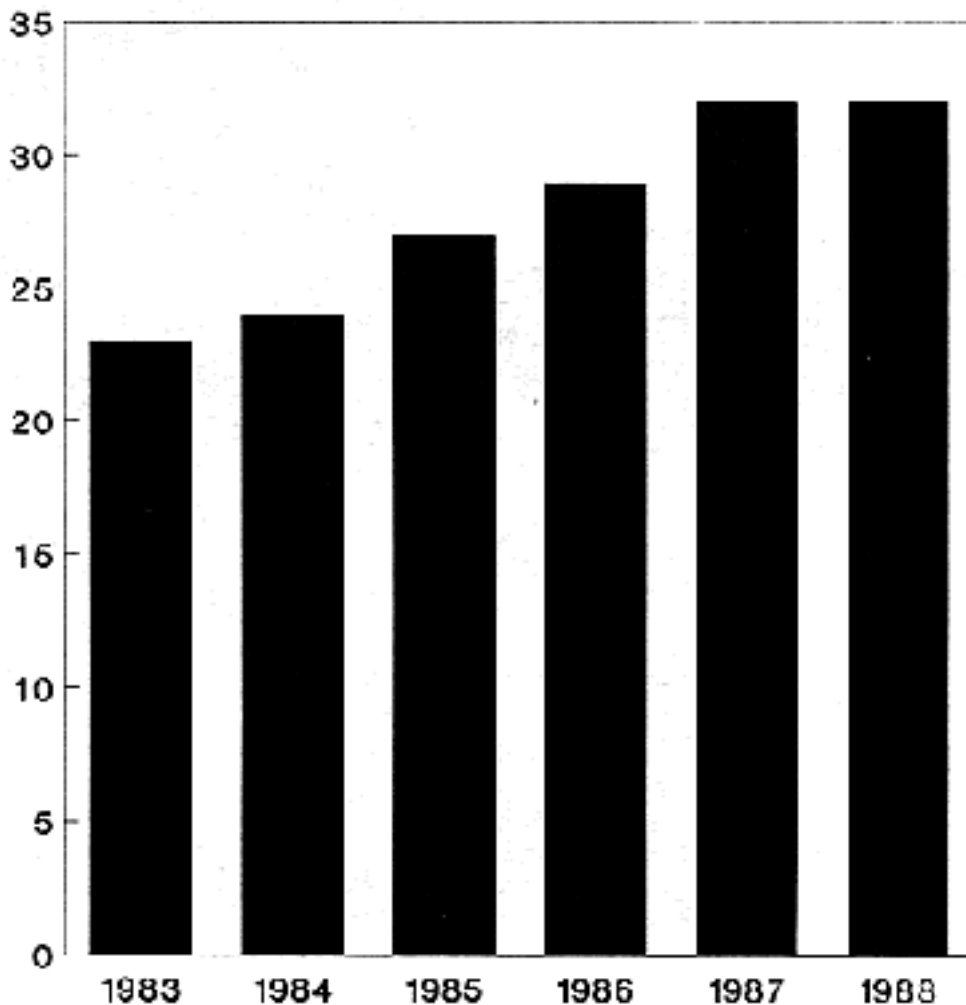
Entre 1980 et 1985, on a noté une diminution des accusations relatives au cannabis et une augmentation des accusations pour infractions liées à la cocaïne. Le tableau 2 indique le pourcentage de condamnations pour délits de drogues par 100 000 personnes au Canada. La proportion de condamnations par tranche de 100 000 habitants s'est élevée, entre 1982 et 1986, pour passer de 23 à 32, nombre qui s'est maintenu au cours de l'année suivante.

Graphique 2

Tableau 2

Condammations pour infractions reliées à la drogue au Canada

Taux de condamnations par 100 000 habitants



Note : Les condamnations pour infractions reliées au cannabis ne sont pas comprises dans ce tableau.

Source : Santé et Bien-être social Canada, Bureau des drogues dangereuses, Direction générale de la protection de la santé, Statistiques de 1987 et 1988 sur les croquis contrôlés et frappés de restriction.

L'Enquête nationale sur l'alcool et les autres drogues menée par Santé et Bien-être social Canada a pour buts de réunir les renseignements nécessaires à l'élaboration des politiques et des programmes canadiens, d'alimenter le débat sur ces questions et de stimuler la recherche. L'enquête nous fournit un aperçu de la consommation de drogues au sein de la société canadienne mais ces connaissances viennent également s'ajouter à ce que nous savons déjà de l'abus d'alcool et de drogues chez les délinquants. Pour plus de renseignements sur l'alcoolisme et la toxicomanie dans les pénitenciers canadiens, voir l'article sur le profil des délinquants sous la rubrique *La recherche en deux mots*.

Santé et Bien-être social Canada (1990). *Enquête nationale sur l'alcool et les autres drogues (1989) : Points saillants*.